

Département de la Vendée

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 06/06/2025
Nombre de membres en exercice : 19
Nombre de présents : 14
Nombre de votants : 14

Séance N° 03
16/06/2025
Délibération 045/3.1

L'an deux mille vingt-cinq, le seize juin à 19 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Mme GODEFROY Rosiane, Maire.

Membres présents : Mmes GODEFROY Rosiane, BERNARD Béatrice, BILLET Sabine, BESSEAU Martine, ARTUS Pauline, PONTOIZEAU Fabienne, MOURAIN Lisa, HENRIQUES Floriane et Mrs MILCENT Jean-Paul, CHAUVIN Yannick, ABU-AITA Maher, AVERTY Julien, CUVILLIER Jean-Claude, POUGEARD Pierre.

Absents excusés : Mmes HAMELIN Karine, HA Christine, Mrs GUILBAUD David, HEMON Christian.

Absent : Mr PINEAU Nicolas

Monsieur CHAUVIN Yannick a été élu secrétaire.

OBJET : Vente de la parcelle cadastrée AH 195

Vu la délibération n°056/3.1 du 24/07/2023 confiant la vente des parcelles AH 195 et AH 197 à l'agence immobilière Monts et Marais Immobilier à Le Perrier au prix de 120€/m² TTC,

Vu la cession de fonds de commerce de l'agence Monts et Marais Immobilier à l'agence immobilière l'Adresse en date du 1^{er} novembre 2024,

Considérant le courrier de proposition d'achat en date du 15/10/2024 présentant une offre de prix à 54 000 € pour l'acquisition de la parcelle AH 197 d'une surface de 456m² et la parcelle AH 191 d'une surface de 17m².

Considérant qu'un compromis de vente a été signé le 28/05/25 pour la parcelle AH 197.

Madame Le Maire demande aux membres du conseil de se prononcer sur la possibilité de confier à l'agence immobilière l'Adresse, la vente de la parcelle AH 195 d'une surface de 769m² située 12 rue de la Maison Blanche, restant à commercialiser.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **DECIDE** de confier la vente de la parcelle AH 195 pour une surface de 769 m² sis 12 rue de la Maison Blanche - Le Perrier à l'agence immobilière l'Adresse.
- **FIXE** le prix de vente de cette parcelle à 120€ TTC le m²
- **AUTORISE** Madame Le Maire à engager les démarches administratives nécessaires à la signature des actes de cession auprès de Maître MESMIN

Fait et Délibéré en Mairie du PERRIER, les jour, mois et an que dessus,
Et ont tous les membres présents signés au registre des délibérations.

Pour extrait conforme
Madame le Maire
Rosiane GODEFROY



Le secrétaire de séance
Mr CHAUVIN Yannick

